

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/79
12 septembre 2003

(03-4858)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

TANZANIE

Déclaration de S.E. M. Juma Aifa Ngasongwa
Ministre de l'industrie et du commerce

Je remercie sincèrement le gouvernement mexicain d'avoir accepté d'accueillir la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC.

Je voudrais aussi remercier le gouvernement et le peuple mexicains pour leur très chaleureux accueil et l'hospitalité dont ils font preuve à mon égard et aux membres de ma délégation depuis notre arrivée dans cette belle ville de Cancún. En particulier, je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont rendu possible cette importante réunion.

Pour moi et ma délégation, la marche vers Cancún a commencé lorsque les Ministres du commerce des PMA se sont réunis pour la première fois à Zanzibar, en juillet 2001, pour préparer la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha (Qatar). L'objectif de la réunion de Zanzibar était que les PMA conviennent d'objectifs de négociation communs pour la quatrième Conférence ministérielle afin de traiter les risques réels de marginalisation des pays en développement, et en particulier des PMA, résultant des relations commerciales internationales existantes. Les relations commerciales mondiales, je le dis avec regret, continuent de priver les PMA de ce qui est perçu comme étant les avantages de la libéralisation des échanges mondiaux. Les subventions qui faussent les échanges au profit des pays développés, et la vente de produits à des prix de dumping artificiellement bas sur nos marchés ouverts qui en résulte, remettent sérieusement en question la validité des vertus du libre-échange souvent célébrées. Nous devons nous attaquer au problème du deux poids deux mesures pratiqué par les pays développés en ce qui concerne la libéralisation des échanges.

Les PMA, les pays africains et les pays ACP ont bien présenté à la communauté internationale nos préoccupations immédiates dans les déclarations ministérielles de Dhaka (Bangladesh), de Grande Baie (Maurice) et de Bruxelles. Nous exigeons d'être entendus et d'être valablement associés au processus. Nous exigeons la transparence dans le processus de prise de décisions. Nous exigeons un traitement différencié pour les PMA alors que nous nous efforçons de renforcer nos capacités pour pouvoir participer pleinement au système commercial multilatéral.

Les pays les moins avancés constituent une catégorie expressément reconnue dans la classification de l'ONU et dans les Accords et Décisions du Cycle d'Uruguay, qui contiennent des dispositions prévoyant un traitement spécial et différencié pour traiter la vulnérabilité spécifique de ces pays. Or, en raison de leurs niveaux de développement économique très bas, les PMA ne sont pas en mesure de tirer parti de ce traitement spécial et différencié. Ce facteur en soi constitue une préoccupation majeure à laquelle la communauté internationale doit répondre. Il y a des préoccupations en ce qui concerne les contraintes du côté de l'offre, en ce qui concerne le caractère sous-développé des infrastructures, les faibles capacités en ressources humaines, etc. Nous pensons que le commerce, plus que l'aide, constitue pour les PMA une meilleure chance de développement

économique rapide. La forme et le fond du régime commercial multilatéral sont très importants pour nous puisqu'ils déterminent le rythme et l'orientation de notre croissance économique et de notre développement. Malheureusement, les engagements concernant l'assistance technique liée au commerce en faveur des PMA n'ont pour ainsi dire pas été respectés. Nous sommes partis de Doha avec un programme pour le "développement". Nous sommes convenus de délais pour respecter des objectifs spécifiques. Nous n'avons pas respecté la plupart de ces délais en grande partie parce que nos partenaires développés ont modifié leurs engagements. Nous ne pouvons pas progresser dans la négociation d'un régime commercial multilatéral viable alors que les pays économiquement puissants continuent de s'accrocher à des positions qui sont déterminées par des intérêts nationaux et corporatifs. Il s'ensuit que les "questions de mise en œuvre" présentant un intérêt pour les pays en développement ont été largement oubliées alors que les "nouvelles questions" présentant un intérêt pour les pays développés nous sont soumises lorsque nous sommes le moins préparés.

Je pense que nous avons amplement la possibilité de faire progresser le Programme pour le développement convenu à Doha. Même si le Programme pour le développement convenu à Doha ne répondait pas complètement aux préoccupations des pays en développement, nous pensons qu'il demeure une base pour un programme de travail viable. C'est pourquoi nous avons ici à Cancún la possibilité de déterminer la voie à suivre alors que nous faisons le bilan de la mise en œuvre des engagements pris à Doha. Une idée concernant un programme pour le développement a été convenue à Doha. Faisons en sorte que Cancún nous donne la possibilité d'établir un programme de travail qui accroîtra la légitimité et la durabilité d'un système commercial multilatéral.

Cette réunion, ici à Cancún, est très importante parce qu'elle constitue un examen à mi-parcours du programme de travail de Doha. Nous devons traiter de questions urgentes comme l'effondrement des prix des produits de base, les questions de mise en œuvre et les possibilités d'accès aux marchés pour les pays en développement. Nous devons nous occuper sérieusement de l'agriculture et des autres subventions et obstacles non tarifaires qui ont des effets de distorsion des échanges. Nous sommes particulièrement préoccupés par les définitions des "catégories" et en particulier par les lacunes manifestes en ce qui concerne la "catégorie verte" qui est devenue un réceptacle commode pour les subventions ayant des effets de distorsion des échanges qui menacent la survie même de centaines de millions d'agriculteurs en Afrique et dans les autres pays en développement. Nous jugeons tout aussi préoccupant le régime de propriété intellectuelle lié au commerce qui désavantage énormément les pays pauvres aujourd'hui, et qui le fera encore plus à l'avenir. Nous n'avons d'autre solution que d'insister sur la mise à disposition de produits pharmaceutiques et de médicaments adéquats et d'un prix abordable, surtout les médicaments antirétroviraux qui empêchent l'infection par le VIH/SIDA et sa propagation. Pour nous il s'agit à la fois d'une question économique et d'une obligation morale de sauver des vies humaines. Notre responsabilité première est la santé et le bien-être de nos populations, et tout accord commercial multilatéral sur les droits de propriété intellectuelle est donc une question qui suscite beaucoup de préoccupations. Nous nous félicitons des progrès accomplis en vue d'une décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique. Nous félicitons le Président du Conseil des ADPIC pour cet effort. Nous pensons que nous avons maintenant une base pour arriver à un consensus pour sortir de la longue impasse sur cette question importante.

L'état d'esprit dont ont fait preuve les parties aux négociations sur les ADPIC et la santé publique montre bien que nous pouvons convenir de positions mutuellement bénéfiques si nous négocions tous de bonne foi. Le succès de nos délibérations ici à Cancún et, en fait, du programme de travail après Cancún dépendra de la volonté de toutes les parties de prendre en compte les préoccupations des pays en développement. C'est, je le crois, la seule façon de pouvoir établir un système commercial multilatéral légitime et durable.
